



Harcèlement au travail que puis-je faire ?

Par **dreamer**, le **18/04/2016** à **15:21**

Bonjour,

Suite à des accusations malveillantes à mon égard et non fondées de la part de certains collègues, mon directeur m'a donné un avertissement et m'a changé de poste.

Je n'ai rien à me reprocher que puis-je faire ?

Peut-on dire que c'est du harcèlement au travail ?

Par **P.M.**, le **18/04/2016** à **19:43**

Bonjour,

En tout cas apparemment, l'employeur vous a sanctionné deux fois et il ne peut pas le faire vous pourriez déjà contester cela ainsi que toute sanction si vous en avez matière en fonction du motif invoqué...

Par **dreamer**, le **18/04/2016** à **22:40**

Oui, c'est vrai, ça fait deux sanctions. Je pense aller voir l'inspecteur du travail. Merci pour votre réponse.